



Déclaration FSU au CTSD de repli du 4 mars 2019

Monsieur le Directeur Académique,
Mesdames et Messieurs les membres du CTSD,

Nous sommes réunis pour cette seconde séance de Comité Technique en sachant que les choses n'auront pu évoluer tel que nous le souhaitons c'est-à-dire avec 15 élèves maximum en TPS, 20 en EP et 25 ailleurs, car la dotation n'a pas augmenté depuis lundi dernier.

Nous souhaitons cependant attirer votre attention sur le nombre de non-ouvertures à Marseille : 44. 10% des écoles de cette ville sont ainsi concernées. Il n'y a aucune autre ville de France où l'on peut trouver une telle situation. Nous vous le redemandons, il est véritablement nécessaire d'agir pour retrouver une véritable ambition éducative à Marseille !

44 absences d'ouvertures, ce sont presque autant que de postes nécessaires aux dédoublements. Or les absences d'ouvertures à Marseille ne doivent pas financer des dédoublements qui ne font l'objet d'aucun poste dédié.

Plus largement, sur le département dans son ensemble, malgré le grand travail fourni par les services de la DSDEN, nous n'avons pu étudier les situations correctement puisque les élèves d'ULIS n'étaient pas forcément pris en compte.

Nous dénonçons ce manque de transparence, comme le manque d'équité induit par certaines faveurs accordées à quelques élus, mais pas à tous. Si des moyens sont disponibles afin d'arranger certaines situations, nous nous en réjouissons, mais cette possibilité doit être offerte partout. Sinon, il s'agit de prendre là où les élus sont moins écoutés, où là où les parents sont moins mobilisés, afin de donner à quelques-uns. Bref, c'est l'instauration de privilèges éducatifs que nous ne pouvons cautionner.

Ainsi c'est l'école de la Baume qui se mobilise aujourd'hui car ils sont à 26, 4 de moyenne, sans ouverture envisagée malgré un taux nettement au-dessus du seuil. Ce sont aussi les collègues d'Arles du quartier de Barriol qui se mobilisent car ce réseau REP+ sera le seul du département à ne pas bénéficier d'une TPS, bien que 20 élèves soient déjà prévus. Ce sont aussi d'autres écoles par exemple de Plan d'Orgon ou de Salon, comme d'autres écoles, marseillaises, Gilles Vignault, Sinoncelli... qui ne comprennent pas certaines décisions. Plusieurs écoles nous ont transmis un courrier que nous vous remettrons.

Par ailleurs, selon les éléments en notre possession, les conditions de scolarisation des élèves d'ULIS posent question. Manque d'ULIS, effectifs dépassant les 13^E/classe... Plus largement, sur la situation du handicap, mutualisation des temps d'accompagnement rendent ces derniers plus que compliqués, voire dérisoire. Les manques de places en ITEP, IME et autres établissements spécialisés est criant et les discussions avec l'ARS doivent aboutir rapidement. Le manque de structure de soins CMP, CMPP, de maître de réseau, comme le manque de formation des enseignants et des AESH sont eux aussi source grande de difficulté.

Nous vous demandons d'accorder à ces élèves les moyens auxquels ils ont droit pour leur permettre d'évoluer dans leur scolarité et leur épanouissement.

Par ailleurs, nous demandons à ce qu'il n'y ait aucune fermeture en juin, quitte à allonger un peu la séance d'aujourd'hui. En effet, les collègues n'ont pas à passer 4 mois dans l'angoisse d'une possible fermeture, et donc de perspective d'un repli impossible puisque le nouveau mouvement va bloquer les postes, comme de perspective de réorganisation d'école dans l'urgence. L'école de la confiance doit se traduire dans les faits : les collègues doivent pouvoir avoir confiance en leur administration pour les protéger de tensions inutiles. Il s'agit d'une simple prévention primaire des risques psycho-sociaux à laquelle, Monsieur le Directeur Académique, vous ne pouvez manquer d'être sensible puisque la loi vous oblige à protéger vos personnels.

Le CTSD étant aussi l'instance qui est en lien avec le CHSCT, nous demandons à ce que les groupes de travail RPS, Direction et Ecoles de Marseille reprennent leurs travaux au plus vite. Là aussi les choses doivent avancer.

Enfin, bien traiter ses personnels signifie aussi bien les rémunérer, or ça n'est pas le cas, c'est pourquoi nous appelons tous les personnels à être en grève et dans la rue le 19 mars.

Bien considérer les personnels, c'est commencer par leur faire et leur donner confiance, non se contenter de le déclamer, or ça n'est pas le cas non plus, l'article 1 de la loi le prouve, comme le pilotage par l'évaluation, c'est pourquoi nous appelons tous les personnels à se mobiliser le 30 mars et d'ici là, à se rendre dans les réunions d'information syndicale afin de s'informer.

Je vous remercie de votre attention.